



Responsable :

Directrice  
Emilie FOURNEL

Encadrement :

Chef de service  
Joël VIVIERS



Accompagnement

Éducateur spécialisé coordinateur  
Aide médico psychologique

Équipe médicale et paramédicale

Infirmiers  
Aides-soignants  
Psychologue

Service administratif

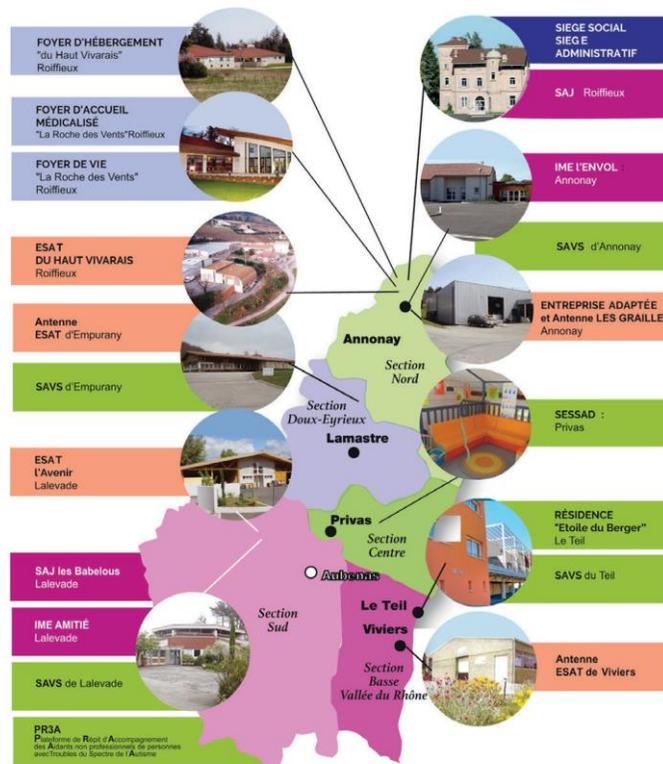
Assistante sociale  
Agents des services administratifs

Service général

Agents d'entretien des locaux



Les 5 Sections de l'ADAPEI en Ardèche et leur Établissements et Services



- Section Centre**  
6 Route d'Aubenas 07000 PRIVAS Tel: 04 75 69 11 92
- Section Basse Vallée du Rhône** - ESAT L'Avenir  
Quartier Belleure 07220 VIVIERS Tel: 04 75 35 15 71
- Section Doux-Eyrieux** ESAT du Haut Vivarais  
Cros de Billon 07270 EMPURANY Tel: 04 75 69 11 92
- Section Sud**  
Rue Hoche 07200 AUBENAS Tel: 04 75 35 15 70
- Section Nord**  
863 Route de la Chomotte BP186 07100 ROIFFIEUX Tel: 04 75 69 11 92



# FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ LA ROCHE DES VENTS



863 Route de la Chomotte  
BP 186  
07100 ROIFFIEUX  
Tél: 04 75 69 26 43  
secretariat-foyers@adapei07.fr





## Cadre de vie

Le FAM héberge 7 personnes en chambres individuelles médicalisées. Cette petite unité intégrée au 4ème pavillon du FV est ouverte à la vie sociale et revêt un caractère familial.

Le Foyer de Vie est situé dans un parc arboré sur la commune de Roiffieux. Les bâtiments sont accessibles, les espaces de vie conviviaux.

À la fois structure occupationnelle et structure de soins, le Fam accueille des personnes dépendantes handicapées physiques, mentales, avec diverses pathologies surajoutées.

L'autorité de contrôle et de tarification du FAM est le Conseil Départemental de l'Ardèche.

Financement par le biais d'une dotation globalisée selon le contrat d'objectifs et de moyens (CPOM).

Une participation de la personne handicapée est prévue pour les frais d'hébergement et d'entretien. L'accès au Foyer se fait sur orientation de la MDPH. L'admission fait suite à la demande de la personne auprès de la Direction de l'établissement. La personne est alors inscrite en liste d'attente. Une commission associative est consultée à chaque admission.



## Missions

Le FAM accompagne les usagers dans leurs parcours de vie en fonction de leur projet individualisé.

Ces situations complexes :

- Les rendent inaptes à toute activité professionnelle ;
- Justifient l'assistance d'une tierce personne
- Nécessitent une surveillance médicale et des soins constants ;
- Requièrent un soutien et une stimulation constante et adaptée, ainsi qu'un suivi para médical et médical régulier.



## Soins-Santé

Le projet de soins individualisés, contractualisé dans le PAS (Projet d'Accès Santé), volet du Projet d'établissement, est un axe prioritaire de l'accompagnement global.

Le PAS « décline et formalise les orientations et objectifs des soins - prise en charge, accompagnement, coordination, prévention à la santé - sur lesquels porteront les actions pluridisciplinaires, d'organisation, de management des équipes ».

Il aborde dans son sommaire :

- L'organisation des soins
- La dispensation des soins
- La continuité des soins
- Les soins spécifiques
- L'organisation et la sécurité du circuit du médicament
- La sécurité sanitaire
- La prévention à la santé
- L'accompagnement à la santé

## Activités

Les activités sont principalement axées sur le bien-être et le confort. Elles sont de deux natures : des temps individuels et des temps collectifs.

- Activités sportives adaptées
- Activités artistiques et culturelles
- Séjours de vacances sont organisés avec des organismes agréés.